

Glossaire

Adret : versant exposé au soleil.

Agglomération : souvent utilisé au sens de ville, le mot agglomération peut désigner toute concentration d'habitat, même lorsque l'habitat n'est pas réellement « aggloméré ». Il permet d'éviter l'ambiguïté entre la Ville au sens d'entité politique et la ville au sens de concentration d'habitat. Le choix du terme « agglomération » peut aussi vouloir signifier une concentration d'habitat moins structurée que ne l'est en principe la ville (SDER).

Aire paysagère : découpage des territoires paysagers qui présente des caractéristiques bien définies pour trois critères : le relief, l'occupation végétale du sol et le mode d'urbanisation. Cette caractérisation permet la mise en évidence d'enjeux concrets et facilite la prise en charge active des paysages, de leur gestion, de leur préservation ou de leur aménagement.

Aménagement des paysages : comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages (CEP [Ch.I, Art.I, f]).

Assolement : procédé de culture par succession et alternance sur un même terrain (pour conserver la fertilité du sol). À l'assolement triennal correspond la jachère triennale.

Bassin versant : étendue drainée par un cours d'eau et l'ensemble de ses affluents.

Bocage : paysage d'enclos caractérisé par un habitat dispersé combiné à une organisation individuelle de fermes entourées de leurs terrains d'exploitation, souvent enclos de rideaux d'arbres, combinant majoritairement herbages et élevage.

Bourg : petite agglomération, entre ville et village.

Butte : relief isolé ou groupé formé d'une roche dure, résidu de l'érosion ancienne d'un plateau.

Cense : en Wallonie, grosse ferme aux bâtiments disposés en carré autour d'une cour intérieure fermée où l'on pénètre par un porche.

Chavée : en Entre-Vesdre-et-Meuse, chemin creux ; dans le Condroz, dépression allongée creusée dans les calcaires peu résistants à l'érosion.

Condominium : souveraineté exercée en commun par deux ou plusieurs Etats sur un même pays.

Chevalement : construction au-dessus d'un puits de mine, contenant notamment les installations nécessaires pour la descente et la montée de l'équipement et du personnel ainsi que pour la montée du minerai qui est habituellement entreposé dans un silo avant d'être transporté vers l'usine de traitement.

Contrefort : abords d'un relief.

Conurbation : ensemble formé par la juxtaposition de plusieurs unités urbaines spatialement contiguës indépendantes, fonctionnellement associées.

Coteau : pente, petite colline, versant dans son ensemble avec ses cultures ou ses bois et ses maisons. Talus limitant un plateau horizontal ou subhorizontal.

Crassier : Amas de scories des hauts fourneaux ou de déchets d'une mine (syn. terril).

Dispersion intercalaire : forme d'habitat dispersé où les hameaux centraux ont une taille importante.

Doline : dépression du terrain due à la dissolution de la roche mère.

Echalier : sorte d'échelle permettant de franchir une haie ; clôture mobile barrant l'entrée d'un champ.

Echangeur : carrefour à caractère autoroutier, c'est-à-dire sans croisement à niveau.

Ensemble paysager : regroupement de territoires paysagers selon une classification de type géographique. Ces ensembles font écho aux grandes différenciations paysagères de la Wallonie issues de la combinaison des substrats géologiques, formes principales de relief, niveaux d'altitude et types de sols qui, par leur influence sur les occupations naturelles et humaines du sol, sont des éléments déterminants dans la morphologie d'un paysage.

Faciès paysager : subdivision d'un territoire paysager correspondant à l'expression de légères variantes paysagères.

Finage : espace regroupant l'ensemble des terres exploitées traditionnellement par la communauté villageoise : les champs, les prairies, la forêt.

Galerie riveraine : double cordon de végétation arbustive et arborée bordant les berges d'un cours d'eau.

Gleyifié : se dit d'un sol qui subit les oscillations d'une nappe d'eau qui le prive d'oxygène sur des périodes plus ou moins longues. Il en résulte une mauvaise dégradation et une accumulation de la matière organique et une modification de la forme du fer, oxydé et couleur rouille en milieu aéré, réduit et couleur gris-verdâtre en milieu asphyxiant.

Gestion des paysages : actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales (CEP [Ch.I, Art.I, e]).

Habitat dispersé : forme d'habitat rural où les maisons se répartissent dans tout l'espace, sans ordre apparent et sans laisser de vide. Chacune est entourée de prés ou de champs. Un hameau central regroupe le plus souvent les fonctions collectives (opposé à l'habitat groupé).

Habitat groupé : forme d'habitat rural où les maisons se regroupent en villages ou hameaux, avec un entassement plus ou moins important selon leur disposition en plan. Cette distribution de l'habitat se nuance à la fois par la dimension des villages ou hameaux, par leur relative proximité sur le territoire et par la concentration plus ou moins forte de leurs maisons. On y distingue village concentré, village lâche et village-rue (opposé à l'habitat dispersé).

Halde calaminaire : terme local, d'origine germanique, désignant la station où ont été amassés les résidus provenant de l'exploitation ou de la transformation des minerais de zinc et de plomb.

Intrants chimiques : engrais, produits phytosanitaires tels que herbicides, insecticides ou fongicides.

Karst : ensemble des phénomènes de corrosion du calcaire.

Loess : limon calcaire très fin, probablement d'origine éolienne.

Maillage : structuration en réseau.

Modelé : aspect que l'érosion donne au relief.

Openfield : système traditionnel de champs ouverts caractérisé par un habitat strictement groupé au centre des terres agricoles caractérisées par la polyculture céréalière gérée selon une organisation collective et couronnées de bois communautaires.

Paysage : partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (CEP).

Pédologique : qui a trait au sol, à ses caractères chimiques, physiques et biologiques, son évolution et sa répartition.

Pelouse calaminaire : pelouse se rencontrant sur les sols contenant du zinc ou du plomb, au voisinage des ruines et sur les haldes calaminaires. On trouve dans cette pelouse la pensée, le tabouret, la silène, la fétuque et l'arméria calaminaires.

Périurbain : qualifie l'espace qui est autour de la ville mais appartient à la ville par ses activités et les modes de vie de ses habitants, y compris leurs loisirs.

Plaine : surface plane ou très mollement ondulée, de basse altitude, de même niveau que le cours d'eau qui la draine, située au plus bas des reliefs environnants.

Plateau : surface relativement plane ou ondulée, dominante par rapport à son environnement, pouvant être creusée par des vallées encaissées et fortement disséquée sur ses rebords. Les plateaux peuvent présenter des ondulations que l'on apprécie à l'ampleur longitudinale et verticale de l'onde. « Mollement » est utilisé pour caractériser une ondulation longue (par opposition à « serré » quand elle est courte). « Fortement » et « faiblement » sont utilisés pour caractériser l'ampleur verticale d'une onde.

Protection des paysages : comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine (CEP [Ch.I, Art.I, d]).

Replat : partie en terrasse d'une pente, plate-forme.

Rideau : talus unipente résultant d'une accumulation de terre le long d'un obstacle. Ce sont des formations progressives, semi-naturelles. Ils s'édifient aux limites inférieures des champs par l'action conjuguée des pratiques culturales et du ruissellement. Les rideaux se rencontrent dans toutes les régions accidentées et notamment dans les bocages des régions vallonnées.

Rural : qui relève de la campagne. Le rural intègre l'agricole et le non agricole.

Rurbanisation : déconcentration de l'habitat par urbanisation diffuse de la campagne (SDER).

Sirop : pâte à tartiner obtenue par évaporation, concentration et gélification du jus de fruits (pommes et poires).

Smectite : minéral argileux ayant un réseau cristallin expansible en fonction de sa teneur en eau, argile gonflante.

Sole : chacune des parties d'une terre soumise à l'assolement et à la rotation.

Terrassettes : talus abrupts surmontés d'un replat, généralement disposés perpendiculairement à la pente. Elles ne s'observent que sur les versants raides occupés par la prairie et sont le résultat de tassements consécutifs aux piétinements répétés du bétail se déplaçant en suivant les courbes de niveau.

Terrasses : sur les versants d'une vallée, replats, souvent recouverts de dépôts fluviaux, qui correspondent à un ancien fond de rivière.

Territoire paysager : agrégation de plusieurs unités paysagères possédant des caractéristiques homologues ou similaires.

Unité paysagère : portion de territoire embrassée par la vue humaine au sol et délimitée par des horizons visuels (hauteurs ou lisières).

Vallée : forme allongée creusée par un cours d'eau, ouverte à son extrémité aval et constituée par la convergence de deux versants plus ou moins pentus.

Vallonements : succession plus ou moins rapprochée de petites vallées (ou vallons) séparées par des buttes.

Versant : surface en pente entre un sommet ou une ligne de points hauts (crête, rebord de plateau) et une ligne de points bas (pied de versant). Si la pente est verticale (90°), on parlera de falaise ou d'abrupt.

Wasserburg : château-fort à douves ou à fossés en eau.

Zone de protection : zone établie autour d'un bien immobilier inscrit sur la liste de sauvegarde ou classé, et délimitée par un périmètre fixé en fonction des exigences de conservation intégrée de ce bien (CWATUP, article 187, 7°).